

La Gazette des associations

Février 2025

Édito des partenaires

Chers acteurs et actrices du monde associatif clermontois,
Le mois de février : l'hiver, la clôture de la compta 2024, l'occasion de découvrir la Gazette de ce mois qui vous propose, une fois encore, de poursuivre la découverte de la si riche vie associative clermontoise.

Des besoins de formation ? D'en savoir plus sur la l'obtention de financements ? On trouve un peu de tout cela dans cette Gazette :

bonne lecture !

Mot de la Ville de Clermont-Ferrand

Mesdames, Messieurs les Président.e.s et Responsables d'associations,

Dans un contexte de plus en plus incertain pour les finances publiques, les associations sont trop souvent considérées comme une variable d'ajustement financière.

Dans les discours elles sont souvent louées pour leur rôle dans la vie locale, leur capacité à créer de la solidarité et du partage, leur esprit d'initiative collective. Mais on constate qu'en cette période d'arbitrage budgétaire complexe où l'on remet en cause la dépense publique sans questionner le défaut de recettes, le budget consacré aux associations par l'État ou certaines collectivités fait les frais d'une baisse de moyens de plus en plus fréquente. Les discours sont oubliés, les tableurs Excel font le reste.

A l'inverse de ces orientations funestes, dans un esprit de cohérence entre les discours et les actes, et toujours conscient que les associations sont un pilier de l'intérêt général et du pacte républicain, la ville de Clermont-Ferrand a non seulement maintenu mais augmenté les moyens consacrés aux associations comme vous le lirez dans cette lettre.

Olivier BIANCHI, Maire de Clermont-Ferrand

Manuela FERREIRA DE SOUSA, Adjointe à la Vie Associative

Yannick VIGIGNOL, Conseiller Délégué à la Valorisation des Initiatives Associatives

Cérémonie des vœux du Maire aux associations - 23 janvier 2025



La cérémonie de présentation des vœux du Maire aux associations s'est tenue le jeudi 23 janvier 2025 dans les salons de l'Hôtel de Ville et vous avez été près de 500 personnes à répondre présent.

Monsieur le Maire a rappelé l'importance du rôle joué par les associations, qui contribuent activement au dynamisme et au rayonnement de la Ville de Clermont-Ferrand.

Avec plus de 4 000 associations actives et 193 nouvelles créations par an, le tissu associatif clermontois est particulièrement riche.

Pour rappel, en 2024, la Ville a versé 10 600 000 € de subventions aux associations, avec une augmentation annoncée de 700 000 € pour renforcer cet engagement sur 2025 et 2026.

Afin de faciliter leurs démarches, 1 164 associations ont pu déposer leurs demandes de salles ou de subventions via le portail des aides. Pour les accompagner, la Direction adjointe de la Vie Associative et Ressources

(DaVAR) a assuré 165 rendez-vous individuels et répondu à 850 sollicitations téléphoniques.

La Ville poursuit également la structuration de son patrimoine associatif à travers le Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIEO), piloté par la DaVAR. Parmi les 48 sites analysés, 40 seront conservés et 8 cédés (algéco, etc.). Par ailleurs, 2 sites font l'objet d'une opération spécifique.

Monsieur le Maire a également souligné l'importance de la coopération entre la Ville et les associations, un partenariat essentiel pour le développement du secteur associatif.

Le Grand Forum, temps fort de la vie associative, rassemble chaque année près de 400 associations et accueille plus de 10 000 visiteurs, offrant ainsi une vitrine unique sur la diversité du tissu associatif local.

Pour mieux s'informer, la DaVAR, en partenariat avec la CRESS, le CREFAD et la Ligue de l'enseignement, propose mensuellement la Gazette des associations, un support dédié à l'actualité associative.

Enfin, pour renforcer les compétences des bénévoles et responsables associatifs, trois rencontres inter-associatives sont organisées chaque année, abordant diverses thématiques telles que la communication, la comptabilité et l'organisation d'événements.

La cérémonie s'est clôturée par le traditionnel cocktail, favorisant les échanges entre les acteurs associatifs dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Poursuite de la campagne 2025 du FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie associative)

Pour information ou rappel, il est encore temps de demander une subvention FDVA, sur le volet "formation des bénévoles" (date-limite : 19 février) et sur le volet "fonctionnement et projets innovants" (date-limite dans le département : 2 mars).

Contact du Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) du Puy-de-Dôme : ce.sdjes63.fdva@ac-clermont.fr et 04 73 60 98 79

[Événement CRESS] Café des adhérents d'Auvergne à Clermont-Ferrand



La CRESS Auvergne-Rhône-Alpes vous propose de se retrouver au sein de la MGEN à Clermont-Ferrand pour une nouvelle session café des adhérents.

Le but de ce café ?

- 👉 Se connaître et se reconnaître entre adhérents de la CRESS
- 👉 Favoriser l'interconnaissance
- 👉 Créer des synergies
- 👉 Déclencher des échanges sur les bonnes pratiques et les retours d'expériences constructifs

Pour cette session, c'est la MGEN qui nous ouvre ses portes !

La MGEN est aujourd'hui la première mutuelle des agents du service public. Elle accompagne globalement ses adhérents : de la prévention des risques pour leur santé physique et mentale, à leur prise en charge en établissement de santé.

📅 20 février 2025, de 8h30 à 10h.

📍 78 boulevard François Mitterrand, Clermont-Ferrand

Inscription directement auprès d'Abba Diourte, par mail : adiourte@cress-aura.org

**Stage proposé par
la LIGUE DE L' ENSEIGNEMENT DU PUY-DE-DÔME**

FÉDÉRATION PUY-DE-DÔME
la ligue de l'enseignement
UN ANNEAU PAR L'ÉLÉPHANT

STAGE THÉÂTRE

**JEU D'ACTEUR
ET INTERPRÉTATION
2025**

Ouvert aux comédiens et
comédiennes amateurs !

CRÉDIT PHOTO : SOPHIE COUSIN

**AVEC JÉRÔME ROUSSELET
COMPAGNIE PASSE-MONTAGNE (39)**

**Samedi 15 mars
Dimanche 16 mars**

10h-13h / 14h-17h

Maison de l'Éléphant
12 Rue Kléber
63100 Clermont-Ferrand

Renseignement/inscription : 04 73 14 79 16
mediationculturelle@fal63.org

COMPAGNIE PASSE-MONTAGNE

VILLE DE CLERMONT FERRAND

CRAD

**Stage de théâtre avec Jérôme Rousselet
Samedi 15 et dimanche 16 mars 2025 : 10h-13h / 14h-17h
Lieu du stage : Maison de l'Éléphant - 12 rue Kléber, 63100 Clermont-Ferrand.**

Ce stage est accueilli en collaboration avec le Centre Régional d'Art Dramatique (CRAD).

Objectif et contenu :

« Pendant deux jours nous allons occuper le plateau de théâtre avec des questions de jeu d'acteur et d'interprétation d'un texte. À partir de différents textes théâtraux proposés, ce temps de formation sera dédié à la recherche de la justesse du jeu, par le travail de la voix, du corps et des émotions. Nous allons nous essayer à différents genres, du plus classique au plus contemporain.

Ce temps de stage sera au service de l'apprentissage et de la pratique du théâtre amateur de chacune et chacun des stagiaires. Nous aurons bien sûr l'occasion d'échanger ensemble à ce sujet et d'expérimenter pendant les deux jours afin d'être au plus proche des besoins de toutes et tous. »

Présentation :

Jérôme Rousselet est comédien, metteur en scène et directeur artistique de la Compagnie Passe-Montagne. La compagnie Passe-Montagne veut interroger le monde qui l'entoure, rencontrer et faire se rencontrer tous les publics, par la création et la programmation de spectacles et en proposant des ateliers de pratique artistique. Creusant depuis de nombreuses années le sillon de l'éducation populaire et d'une culture pour tous axée sur la rencontre avec le jeune public et les familles, les deux comédiens font le choix d'une implantation en milieu rural, à Val Suran dans le département du Jura.

Inscriptions : Attention ! Il y a peu de places (priorité aux adhérents Ligue 63), avant le 1er mars via le formulaire suivant :

<https://forms.gle/QmBKU5gaeLgfNjzU8>

Tarif : 70€ Tarif plein / 65€ tarif réduit (demandeurs d'emploi, étudiants).

Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme :

Florent LABARRE : mediationculturelle@fal63.org - 04.73.14.79.16.

Annonce : Colocation local professionnel

Il s'agit d'un local d'une surface totale d'environ 500 m² qui dispose d'un espace vacant d'environ 255 m² qui comprend :

- un Open Space lumineux et modulable de 6 à 8 postes de travail de 180 m²
- un bureau de 15 m²
- un espace d'accueil de 60 m² modulable..

En plus de ces espaces vacants, la colocation comprend 195 m² d'espaces de coworking (à partager) : une grande salle de réunion ou de formation, 1 petite salle de réunion, 1 espace repro, 1 salle de pause, 1 local de stockage, toilettes, etc.

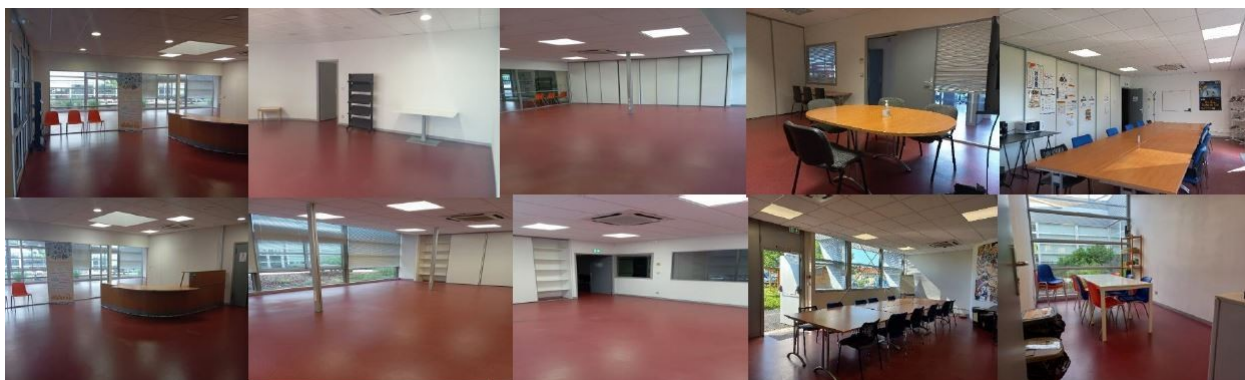
Toutes les pièces comprennent de nombreux placards muraux pour le rangement

Parking et stationnement gratuit / Rez de chaussée / Accueil public et handicap OK / Environnement plus qu'agréable / Accès Tramway et Autoroutes proches

Loyer = 3000 € (charges comprises eau, chauffage et électricité).

Charges d'entretien des locaux à prévoir (copieur, alarme, entretien climatisation et chauffage, ménages, téléphonie et internet, etc.).

Caution 1 mois de loyer hors charges d'entretien



Contact Angélique CLÉMENT, coordinatrice ACEPP Auvergne - : 06-44-08-07-08 (entre 9h et 18h) - : contact@aceppauvergne.com

Portrait d'association

LE COUVIGE DES DENTELLIÈRES



Le couvige des dentellières a fêté ses 30 ans d'existence qui comme son nom l'indique préserve et transmet ce patrimoine qu'est la dentelle aux fuseaux.

Ses adhérentes se regroupent pour pratiquer ensemble leur art, échanger savoir-faire et modèles mais aussi pour partager des moments conviviaux toujours dans la joie et la bonne humeur.

Alors n'hésitez pas à venir les rencontrer tous les mardis après-midi de 13 h 30 à 18 h au Centre Associatif Jean Richepin de Clermont-Ferrand.

Venez nombreux, découvrir leurs travaux à leur exposition " Ah ! les femmes " (toutes les informations sur l'affiche ci-dessous)

Les dentellières

Formation / stage / atelier

Formations proposées par le CREFAD AUVERGNE

Le Crefad propose un cycle de formation "Investir des responsabilités dans une association (salarié.es ou bénévoles)" qui a pour but de renforcer ses

capacités d'agir au sein d'une association (possibilité de participer à 1,2,3 ou 4 modules)

Mercredi 12 et jeudi 13 mars. - Module « Le fait associatif ». Une formation pour comprendre le milieu associatif (son histoire, ses valeurs, etc), Se repérer dans le fonctionnement d'une association, les responsabilités des personnes dirigeantes, et identifier les personnes ressources pour son association.

Jeudi 03 et vendredi 04 avril - Module « Fonction employeur » - Une formation pour avoir les bases du cadre juridique et social lorsque l'association est employeuse.

Jeudi 10 avril et vendredi 11 avril - Module « Compta-gestion » - une formation pour appréhender la comptabilité et la gestion de son association avec plus d'assurance.

Mardi 03 et mercredi 04 juin - Module « Créer sa stratégie de communication » - pour identifier les besoins en communication de son association et développer une stratégie de communication adaptée

Formations proposées par la CRESS AURA

La CRESS propose aux structures et organisations sociales et solidaires de renforcer leurs compétences et savoir-faire en matière de plaidoyer et d'influence.

["Devenir un.e porte-parole convaincant.e pour l'Économie Sociale et Solidaire" le 23 janvier à Lyon](#) (offert pour les adhérents CRESS)

["Construire et mener une stratégie d'influence : les clés d'un plaidoyer efficace" les 6 et 7 février à Lyon](#) (prise en charge OPCO possible, tarif préférentiel adhérent CRESS)

Les échéances sont très courtes, mais il reste encore quelques places. Nous pouvons imaginer de nouvelles sessions délocalisées si d'autres sont intéressés (minimum 5 participants).

